

**Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal**  
**04380 Le CASTELLARD-MELAN**  
**Séance du mardi 12 septembre 2017**

Date de la convocation : 05/09/2017

Sont Présents : Elisabeth DUCHATELET, Cédric BREISSAND, Maurice GODDEFROY, Olivier RAMBEAUX, Jacques JULIEN, Chantal BARDIN

Absent : M. LANDOUZY

Le Maire, Jacques JULIEN ouvre la séance à 18 h 07

Le conseil nomme Chantal BARDIN, secrétaire de séance.

▪ **D2017/26 Remplacement de matériel informatique**

La configuration en place depuis 2009 est basée sur un système Windows XP dont Microsoft n'assure plus les mises à jour de sécurité. Des incompatibilités se font jour avec la version récente des outils tels que le navigateur et le logiciel anti-virus.

Depuis septembre 2016, l'autorité de tutelle préconise de travailler à minima sur le système d'exploitation Windows 7 ou ultérieur.

La proposition de Berger Levrault éditeur du logiciel Magnus en place propose un système moins rapide et moins sécurisé alors que la configuration de Midi Copieurs toujours en Windows 10 intègre un disque rapide et une sauvegarde externe d'une grande fiabilité par rapport à un disque dur externe en connexion USB complétée par une alimentation sécurisée de type onduleur.

Tarifs incluant 480 Euros de migration contractuelle avec Berger Levrault :

Tarif Berger Levrault : 2 070 Euros TTC

Tarif Midi Copieur : 3 022,80 Euros TTC

Accord du conseil pour la solution sécurisée de Midi Copieur.

▪ **D2017/27 Décisions budgétaires sur le budget principal et budget Eau**

Uniquement sur le budget principal pour correction de l'imputation comptable des recettes en subvention, et ouverture d'une ligne budgétaire de 3 200 Euros pour l'acquisition du matériel informatique.

▪ **D2017/28 Indemnité d'occupation d'un logement de Mélan**

La convention d'occupation précaire de dépannage d'un logement de Mélan niveau 2 en date du 1<sup>er</sup> août 2017 pour Monsieur RAMBEAUX prévoit une libération de celui-ci pour réaliser les travaux de peinture dès que l'appartement de niveau 1 aura été repeint et terminé ainsi qu'une indemnité mensuelle laissée à l'appréciation du conseil municipal.

Etat du logement niveau 2 : une installation électrique rénovée et aux normes de sécurité. A peindre entièrement après rebouchage des multiples trous dans les murs et cloisons. Une plaque électrique hors service. Pas de cellier, une installation provisoire de machine à laver en bas des escaliers du rez de chaussée. Les abords extérieurs nord à sécuriser et à finaliser dont l'évacuation de l'eau pluviale de gouttière vers la cunette en accotement routier.

Le conseil municipal fixe l'indemnité à 175 Euros par mois.

## ▪ **D2017/29 Adhésion à l'Agence Départementale – Ingénierie et Territoires 04**

Après approbation des statuts et règlement intérieur actualisés de l'Agence IT04, le conseil municipal confirme l'adhésion de la commune du Castellard-Mélan à l'Agence IT 04 pour la compétence EAU (assistance technique et montage des demandes de financements auprès du conseil départemental et de l'Agence de l'eau). La cotisation annuelle s'élève à 200 Euros, hors prestation spécifique pour une éventuelle ingénierie.

## ▪ **Etat de la chaussée RD3 après les travaux de juin 2017**

Problème au niveau de la chaussée malgré la réfection de juin 2017, un courrier de signalement sera adressé au nom du conseil municipal aux interlocuteurs départementaux :

En positif :

- Pour une route de montagne sinueuse et étroite, le remplacement de la technique de pose de ruban d'enrobé réducteur de largeur de voie par un goudronnage bicouche a permis de retrouver des accotements qui améliorent le positionnement des véhicules sur leur droite et facilitent les croisements en de nombreux points.

En négatif :

- 1) les raccords mal exécutés sur la chaussée au niveau des passages busés récemment repris en traversée de route ou des reprofilages ponctuels de juin 2017, sont brutaux au passage de tous les véhicules, remorques et deux roues. M. GODDEFROY fait remarquer qu'un problème du même ordre dans le secteur de St Geniez a été résolu dans le mois qui a suivi par un goudronnage bicouche supplémentaire.
- 2) le premier hectomètre en amont de l'embranchement RD3/RD117 reste toujours problématique, aucune amélioration pour croiser, largeur de la chaussée à peine suffisante et accotements instables pose un problème de sécurité en surplomb de la RD117.

Mme DUCHATELET demande si le comptage des véhicules est connu et constate une circulation importante.

Ce signalement n'altère en rien la reconnaissance de l'action de la Maison Technique en matière de suivi et d'entretien du réseau routier et de réparations brillamment exécutées en d'autres secteurs.

## ▪ **D2017/30 Colis de Noël, participation financière à l'occasion des vœux 2018**

Accord du conseil municipal

### **Avancement des travaux sur bâtiment de Mélan,**

Le chantier menuiserie est terminé dont les deux appentis fermés, l'ensemble des menuiseries a été révisé ou remplacé et peint. Pose d'une entrée d'air à chaque ouverture dans chaque pièce. Fourniture et pose d'une porte fenêtre au RDC et de ses volets.

Ont été évacués la laine de verre et les résidus de taille sur le passage à proximité du local technique extérieur  
Le maçon devrait intervenir d'ici le 15 décembre pour les celliers, un trottoir de propreté sud et la couverture du local technique.

L'élagage des arbres est à prévoir cet automne

**Relevé des compteurs d'eau :** remerciement aux abonnés qui communique leur relevé de compteur. Ils seront sollicités dans les jours qui viennent.

**Les compétences obligatoires ou facultatives de l'agglomération, cas de l'OISDB et du SIRES** (ce service reviendra à partir de 2018, avec la participation financière de l'agglo telle qu'elle sera en 2017, à une collectivité locale existante ou à créer : la commune de Thoard ou un syndicat mixte à créer entre Mallemoisson, Mirabeau, Barras, Thoard, .... ? Castellard-Mélan, Hautes Duyes.).

### **Passage de voitures anciennes ou rallye :**

- Alfa-Roméo- Jean Rolland, dimanche 17 septembre, descente à partir de 10h, environ 40 voitures
- Monges-Alpes pays de Seyne, voitures anciennes, le 7 octobre de 14h à 18h, 40 voitures
- Rallye Monte-Carlo, 25 janvier 2018 en nocturne, de Thoard à Sisteron

La séance est clôturée à 19h19

Affichage du 12 septembre 2017